

PLAN DE VENTE PROVISOIRE

N° dossier : 19155PA-01

Document technique PROVISOIRE SOUS RESERVE MATERIALISATION DES LIMITES DES LOTS
 Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.
 Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.
 Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

PERMIS D'AMENAGER "LE PASCALET" EXTRAIT DU PLAN DE COMPOSITION LOT 11

MUS (30)

Section AA - Rue de la Montée Rouge et Chemin de Pascalet

N° dossier : 19155PA-01

Date : 06 Septembre 2021

Maître d'Ouvrage
 TERRES DU SOLEIL
 Centre Commercial - Route de Nîmes
 30 980 SAINT DIONISY
 Tél : 04.66.59.80.60
 Fax : 04.66.59.00.94

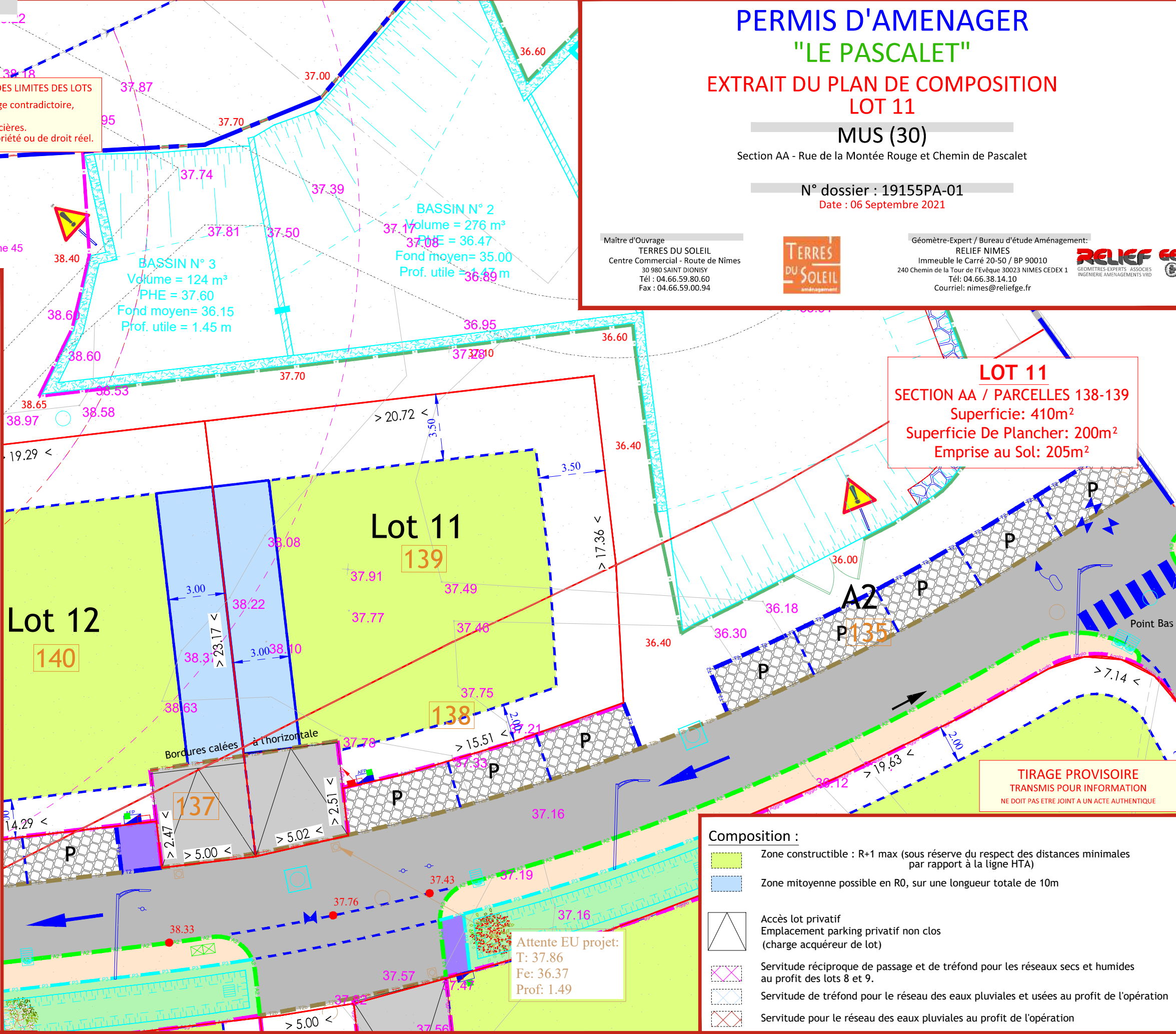


Géomètre-Expert / Bureau d'étude Aménagement:
 RELIEF NIMES
 Immeuble le Carré 20-50 / BP 90010
 240 Chemin de la Tour de l'Evêque 30023 NIMES CEDEX 1
 Tél : 04.66.38.14.10
 Courriel: nimes@reliefge.fr



LEGENDE

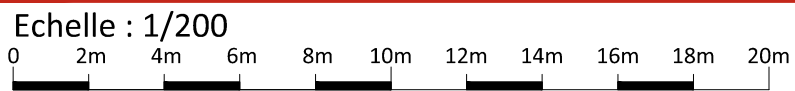
- Etat des lieux 2019
- Clôture légère axée sur supports
- Mur, muret
- Mur de soutènement
- Bordures (trottoirs, bateaux, etc...)
- Bâtiment
- Talus
- Graves 0/20 sur 20 cm
- Chaussée en enrobés
- P.P.N.C. en enrobés
- Trottoir en enrobés
- Espaces verts communs (Pelouse rustique)
- Espaces verts communs (Massif planté)
- Espace minéral (Passage branchements)
- Stationnement public (Pavés drainants)
- Clôture en bois - H= 2.00 m
- Clôture en panneaux rigides - H= 2.00 m
- Rang d'agglos
- Bordure T2
- Bordure A2
- Bordure T2 basse
- Bordure P3
- Marquage peinture au sol
- Flèche directionnelle
- Pente voirie
- Végétaux d'essence méditerranéenne
- Regard de visite Eaux Usées
- Caisse passante Eaux Usées
- Abri compteur AEP
- Bouche à clé
- Ouvrage d'engouffrement (Grille)
- Regard de visite
- Noue Eaux Pluviales
- Béton
- Chambre L2T 250 KN
- Regard de branchement 30 x 30
- Coffret RMBT
- Coffret Cibe
- Armoire Eclairage Public
- Candélabre hauteur 5.00m
- Altitude Terrain Naturel avant travaux
- Projet Voirie



TIRAGE PROVISOIRE
 TRANSMIS POUR INFORMATION
 NE DOIT PAS ETRE JOINT A UN ACTE AUTHENTIQUE

Composition :

- Zone constructible : R+1 max (sous réserve du respect des distances minimales par rapport à la ligne HTA)
- Zone mitoyenne possible en R0, sur une longueur totale de 10m
- Accès lot privatif
 Emplacement parking privatif non clos (charge acquéreur de lot)
- Servitude réciproque de passage et de tréfond pour les réseaux secs et humides au profit des lots 8 et 9.
- Servitude de tréfond pour le réseau des eaux pluviales et usées au profit de l'opération
- Servitude pour le réseau des eaux pluviales au profit de l'opération



IMPORTANT : - Etat des lieux reporté fourni à titre indicatif avant réalisation des travaux.
 - Zones constructibles reportées de façon indicative sous réserve des différents documents d'urbanisme applicables et des éventuels documents contractuels opposables (cahiers des charges, cahier des prescriptions architecturales, etc...)
 - Végétation représentée à titre indicatif uniquement. L'aménageur se réserve le droit de procéder à tout abattage avant livraison définitive des terrains